

Objet : Information technique importante au sujet de Gestdap pour faire suite aux changements de calcul des contributions

La présente a pour but de vous informer des changements de calcul des contributions. Actuellement, toutes les contributions sont calculées par tête.

À partir de janvier 2015, certaines contributions seront désormais calculées au kilo.

Contribution	Base de calcul actuel	Base de calcul à partir de janvier 2015
Administration	Par tête	Par kilo net
Contribution UPA	Par tête	Par kilo net
Plan conjoint Éleveurs	Par tête	Par kilo net

Est-ce que cela va changer la structure de mon format Gestdap?

Les formats **1** & **2** ne sont pas touchés, car aucune information de contribution n'est présente sur ces formats.

Pour les formats **3**, **4**, **5** & **6**, aucun changement de structure ne sera fait. Par contre, à partir de janvier 2015, les quantités et les taux de contribution seront désormais à zéro pour ne pas transmettre des données de calcul erronées. Seuls les montants de contribution seront présents.

Que dois-je faire si je veux recevoir les données de calcul des contributions?

Un nouveau format de données Gestdap sera disponible en format XML. Ce nouveau format XML sera accessible à partir de l'onglet « Gestdap » actuel et aussi par l'intermédiaire d'un service web. Toutes les données qui servent au calcul des contributions seront présentes dans ce nouveau format.

Il est à noter que tous les changements futurs à Gestdap seront apportés uniquement à ce nouveau format XML. Nous continuons de supporter les formats antérieurs. Toutefois, l'utilisation de ces formats n'est pas recommandée puisque ces fichiers ne vous permettent pas de bénéficier de toutes les données qui sont maintenant disponibles. Nous vous encourageons donc fortement à délaisser ces formats et à passer directement au nouveau format XML dans la mesure où votre environnement logiciel le permet.

Les informations du nouveau format XML sont disponibles sur le site Internet de la Mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec sous l'onglet « Publications disponibles » dans section « Outils pratiques / Guide pour transfert électronique des fichiers » document « Description_Gestdap_(Format_XML).pdf ».

Si vous êtes incertain quant à l'action à prendre au sujet de ce changement, contactez-nous au 1-800-363-7672, poste 8402 ou [contactez-nous](#) par courriel et mentionnez qu'il s'agit d'une question relative à **GESTDAP suite aux changements de calcul des contributions**.

Pour toutes questions techniques, n'hésitez pas à nous contacter, ce sera avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Nos salutations les meilleures,